



2020 2021 Financer sa mobilité de stage

La bourse Auvergne Rhone-Alpes (BRMI)



- Critères d'éligibilité**
- > Durée de mobilité entre 1 à 9 mois
 - > Ne pas partir dans son pays d'origine
 - > Stage obligatoire dans le cursus uniquement
 - > Rémunération du stage < à 600,60€ par mois (710,60€ par mois pour un boursier du CROUS)
- + Cette bourse n'est pas cumulable avec Erasmus+ SMP

- € **Montant**
- > 95€ par semaine selon les plafonds, limité à 17 semaines maximum

Sur l'ensemble de votre scolarité, vous pouvez bénéficier de la BRMI pendant 48 semaines maximum ; et 26 semaines maximum par année universitaire (stages et études combinés)

La bourse AMI



- Critères d'éligibilité**
- > Réservée aux étudiants boursiers nationaux du CROUS l'année de leur mobilité
 - > Durée minimum de la mobilité : 2 mois
 - > Stage obligatoire uniquement

- € **Montant**
- > Mobilité de stage : 400€ par mois sur la totalité de la durée de la mobilité, maximum 6 mois

À noter

Vous pouvez bénéficier de l'AMI pendant 9 mois sur l'ensemble de vos études

La bourse Erasmus+ SMP Erasmus

- Critères d'éligibilité**
- > Partir dans un pays du programme Erasmus
 - > Durée minimum de 2 mois
 - > Ne pas partir dans son pays de résidence
 - > Stage obligatoire dans le cursus
 - > Priorité aux stages dans le domaine du numérique

- + Cette bourse n'est pas cumulable avec la BRMI
- + Candidatez avant : le 15 décembre, le 31 janvier ou le 31 mars (3 sessions de candidature)

- € **Montant**
- > Le montant journalier varie en fonction du pays d'accueil (groupe 1, 2 ou 3)

Groupe 1
16€ par jour
480€ par mois

Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède

Groupe 2
14€ par jour
420€ par mois

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal

Groupe 3
12€ par jour
360€ par mois

République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République-Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie

Les bourses sont versées en deux fois :

- > 75% au début de la mobilité, un mois environ après la réception des justificatifs d'arrivée demandés
- > 25% à la fin de la mobilité, un mois environ après la réception des justificatifs de fin demandés (certificat final, rapport...)



**64%* des employeurs
pensent que l'expérience
internationale représente une
valeur importante dans le
recrutement**

**64%* des diplômés
possédant une expérience
internationale se voient
attribuer davantage de
responsabilités
professionnelles**

*Chiffres fournis par l'Agence Erasmus+ France

Nous contacter

Bureau des mobilités internationales

Direction de l'International
21 rue Denis Papin
42023 Saint-Étienne Cedex 2

Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi :
8h30-12h30 / 13h30-17h
Mardi : 8h30-17h (accueil en continu)
Vendredi : 8h30-12h30

Léna MUNOZ

04 77 43 79 68

stage-mob@univ-st-etienne.fr

Plus d'information sur
[MyUJM>Mobilité internationale](#)



[@UJMauboutdumonde](#)